

GRILLE LIEUX DE DISTRIBUTION *version ajustée* après le comité citoyen du 17 juin



Praticité et accessibilité	
Maillage territorial - <i>On privilégie les lieux distribution qui permettent de couvrir les besoins des expérimentateurs de la caisse</i>	
- Pertinence importante (pas d'autre commerce conventionné dans le périmètre et présence d'expérimentateurs)	3 points
- Lieu situé dans une zone avec d'autres commerces conventionnés et des expérimentateurs	2 points
- Lieu situé dans une zone sans autre commerce conventionné, et sans expérimentateurs dans le périmètre	1 point
- Offre redondante avec un autre commerce conventionné dans une zone avec peu ou pas d'expérimentateurs	0 point
Diversité de produits - <i>on privilégie les lieux de distribution permettant de faire des courses complètes</i>	
- Possibilité de faire la grande majorité de ses courses alimentaires au même endroit	3 points
- Possibilité de faire une partie de ses courses avec une gamme limitée de produits	2 points
- Un seul type de produit disponible à la vente	1 point
Accessibilité physique - <i>on privilégie des lieux accessibles avec différents modes de transports</i>	
- Parking voiture	✓ X
- Parking vélo	✓ X
- Accessible en tram/bus	✓ X
- Accessible aux personnes à mobilité réduite	✓ X
Accessibilité temporelle - <i>on privilégie les lieux avec une grande amplitude horaire d'ouverture</i>	
- Ouvert plusieurs fois par semaine (horaires magasin)	3 points
- Ouvert 1 fois par semaine	2 points
- Ouvert 1 fois par mois	1 point
Qualité environnementale et santé	
Respect de l'environnement - <i>On privilégie les lieux qui proposent des produits issus d'une agriculture respectueuse de l'environnement</i>	
- 100 % des produits en agriculture biologique OU offre alimentaire dominée par des produits avec de fortes exigences environnementales	3 points
- Majorité de produits issus de l'agriculture biologique ou durable, réflexions sur les pratiques agricoles	2 points
- Quelques produits issus de l'agriculture bio ou durable, peu de réflexion sur les pratiques agricoles	1 point
- Pas d'attention à la qualité des produits	0 point

Démarche de sobriété - On privilégie les lieux avec une démarche de réduction des emballages et des invendus	
- Démarche générale engagée dans la réduction des déchets et l'antigaspi (présence de consigne, rayon vrac important, réduction des emballages plastiques, bonne gestion des stocks, réutilisation des invendus...)	3 points
- Démarche partielle de réduction des déchets (quelques produits en vrac, volonté de réduire les invendus...)	2 points
- Pas de démarche particulière sur la réduction des déchets/invendus	1 point
- Tous les produits emballés voire sur-emballés, beaucoup d'invendus et non valorisés	0 point
Santé - On privilégie les lieux proposant une offre importante de produits frais et sains	
Mise en avant importante des fruits et légumes et autres produits frais, pas de produits ultra transformés (plats préparés industriels, additifs, conservateurs)	3 points
Mise en avant de produits frais, offre limitée de produits ultra transformés (sélection des moins nocifs pour la santé)	2 points
- De tout, sans discrimination	1 point
- De nombreux produits ultra-transformés, pas ou très peu de produits frais	0 point
Point bonus si démarche pédagogique sur le lien entre santé et alimentation	1 point bonus
Relation avec les producteurs	
Local & de saison - On privilégie les lieux proposant des produits locaux et de saison	
- 100 % local et de saison -> offre de produits impactée	3 points
- Majorité de produits locaux et de saison, mais l'offre est complétée pour les produits introuvables localement	2 points
- Quelques produits locaux, parfois des produits hors saison, quelques infos vagues sur la provenance	1 point
- Pas engagé sur le territoire, pas d'information sur la provenance, pas d'attention à la saisonnalité	0 point
Circuit de commercialisation - On privilégie la vente directe et les circuits courts, au plus près des producteurs	
- Vente directe (boutique paysanne, AMAP...) ou 1 intermédiaire connu et de confiance (circuit-court) sur la grande majorité des produits	3 points
- 1 ou 2 intermédiaire(s) connu(s) et de confiance sur le maximum de produits possible	2 points
- Origine des produits traçable	1 point
- Intraçable	0 point
Relation aux producteurs - On privilégie les lieux de distribution qui tissent une relation de confiance avec les producteurs	
- Contractualisation ou relation durable, de confiance et rencontres régulières avec le(s) producteur(s). Compréhension des conditions de travail et des contraintes des producteurs	3 points
- Relation régulière avec les producteurs, tentative de proposer des débouchés plus ou moins stables	2 points
- Très peu de connaissance des producteurs, pas de garantie des débouchés	1 point
- Pas de prise en compte des producteurs	0 point
Modèle économique, gouvernance et éthique	

Gouvernance de la structure - On privilégie les structures démocratiques à gouvernance partagée	
- Structure dirigée par les producteurs OU coopérative (SCOP, ESS...) avec une démocratie interne qui implique les producteurs et/ou les mangeurs et/ou les salariés	3 points
- Structure avec certains aspects coopératifs, notamment l'implication des producteurs sur la fixation des prix de vente	2 points
- Petite structure indépendante sans réflexion sur la gouvernance	1 point
- Multinationale, grand groupe de l'agro-alimentaire	0 point
Prix, marges et accessibilité économique - On privilégie les marges limitées et réinvesties	
- Pas de marge et transparence -> rémunération forte des producteurs	3 points
- Transparence totale sur les marges et lucrativité limitée (= réinvestissement de la valeur ajoutée dans l'outil de production)	2 points
- Bonne transparence sur les marges	1 point
- Fortes marges, pas de transparence, objectif d'une forte rentabilité	0 point
Point bonus si présence de dispositif solidaire (prix différenciés, paniers suspendus, dons à des associations et reversement des marges, etc.)	1 point bonus
Conditions de travail - On privilégie les lieux de distribution qui s'assurent de conditions de travail dignes sur l'ensemble de la chaîne de production et distribution	
- Démarche globale pour s'assurer de conditions de travail dignes sur l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les producteurs, jusqu'aux salariés (contrats stables, bonne rémunération, intéressement, pas de sous-effectif, etc.)	3 points
- Quelques actions positives de la structure vis-à-vis de ses salariés	2 points
- Pas d'intérêt pour le sujet, pas d'implication. Respect minimal du droit du travail	1 point
- Recours massif à des contrats précaires, mauvaises conditions de travail, participation à la surexploitation des producteurs	0 point
Relation entre la structure et le comité citoyen	
(Note globale: On privilégie une bonne qualité relationnelle entre le comité citoyen et le lieu de distribution)	(0-3points)
Critères à évaluer, entre autres: la convivialité et l'accueil du public; l'intérêt de la structure pour la caisse alimentaire commune; la confiance du comité citoyen dans la structure et la cohérence de valeurs (solidarité alimentaire, droit à l'alimentation	